

Programme d'affiliation



CONDITIONS D'UTILISATION ET DE DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ - CAPUCIN & CIE

En vous enregistrant au programme affilié de **Capucin & Cie**, vous reconnaissez avoir lu et compris les termes et conditions de ce contrat. Vous acceptez d'être légalement responsable de chacune des conditions présentées dans ce document.

1. Contrat d'affiliation

Le présent document décrit les modalités et conditions de participation au programme d'affiliation de **Capucin & cie/ Site Web de l'Académie Capucine**. Dans le présent contrat, le terme « affilié» fait référence à vous et le terme «affiliateur» fait référence au programme d'affiliation du **Capucin & cie/Site web de l'Académie Capucine**.

2. URL d'affiliation

Les affiliés reçoivent un code d'affilié unique, et une URL personnalisée dès leur inscription au programme d'affiliation de **Capucin & cie/Académie**. Ceci permet aux affiliés d'être payés de manière précise et justifiée pour toutes leurs ventes associées. Il n'existe aucune limite de partage de liens uniques du site. Les clients doivent cliquer sur le lien de l'affilié afin que ce dernier puisse obtenir une commission selon les conditions de **Capucin & cie/Académie**.

3. Code d'affiliation QR

Les affiliés peuvent faire une demande de code QR ou de code promotionnel pour faciliter le référencement en cas de salon, exposition ou tout autre activité de représentation. Pour y avoir accès, vous devez faire une demande officielle à distribution@lecapucine.ca.

Les clients doivent utiliser le lien du code QR ou le code promotionnel lors de l'achat afin que l'affilié puisse obtenir une commission selon les conditions de **Capucin & cie/Académie**.

4. Commissions

Vous recevrez un pourcentage de 5% sur les formations spécialisées c'est-à-dire présentées par des conférenciers externes. Vous recevrez toutefois un pourcentage de

10% sur toutes les formations présentées par Marilène Perreault ou son équipe incluant la formation intégrale avec certification ainsi que la formation de base. 10% vous sera aussi accordé sur tous les produits vendus via le site Web de **l'Académie Capucin** (www.academiecapucin.com) avec votre URL unique.

Le paiement intégral de la part du client à l'aide de l'URL unique est essentiel pour obtenir et enregistrer une commission. L'affilié est l'unique responsable de l'exactitude de l'orthographe de l'adresse URL utilisée par le client (sa référence). Dans le cas d'un achat, si un client demande le remboursement d'une formation, la commission pour cette transaction particulière est annulée et la preuve du remboursement du client sera également envoyée à l'affilié. Les achats remboursés ne sont pas monnayables et le délai de confirmation est de 30 jours. Il n'est pas autorisé de divulguer l'historique des transactions financières à quiconque autre que le **Capucin & cie** et le membre affilié approuvé (vous).

5. Suivi des commissions

Tous les affiliés peuvent suivre leurs commissions sur le site de Jaffili dans la section réservée aux affiliés et marchands via l'outil de gestion Affiliatly. Il s'agit d'une société externe qui permet à JAFFILI Inc et aux filiales de suivre leur rendement du programme d'affiliation - leurs statistiques, les revenus et l'historique des paiements - d'une manière exacte et justifiable.

Les affiliés sont munis de leur code de connexion unique et leur identifiant afin qu'ils puissent suivre leurs statistiques individuelles, les revenus et l'historique des paiements. Les statistiques de chaque individu, les revenus et l'historique des paiements ne sont pas partagés avec d'autres sociétés affiliées. Seuls les Affiliés, **Capucin & cie** et Jaffili pourront voir leurs informations. Le marchand détient un seul compte et la liste de tous ses affiliés est incluse.

6. Paiement

Capucin & Cie paie les affiliés via *Virement Interac Desjardins* le dernier jour de chaque mois si le montant minimum de 50 \$ est atteint. Si vous le désirez, vous pouvez laisser vos récompenses augmenter jusqu'à un maximum de 250 \$. Vous pouvez également demander une carte cadeau pour la valeur nominale.

Pour recevoir votre *Virement Interac*, vous devez nous envoyer une facture détaillée (voir l'exemple ci-joint) à l'adresse courriel distribution@lecapucin.ca avant le 25 de chaque mois. Si vous êtes enregistré au fichier de la TPS et de la TVQ, veuillez svp inscrire vos numéros sur votre facture.

7. Réalisation des commandes

Capucin & Cie sera responsable du traitement de chaque commande faite par un client via l'URL de l'affilié. Les affiliés ne sont pas autorisés à percevoir des paiements ou à vendre des formations de l'Académie Capucin à partir d'autres sites web.

8. Restrictions de promotion

Toutes formes de publicité mentionnant **Capucin & Cie**, Le Capucin Inc, l'Académie Capucin ou toutes autres mentions comprenant le mot «Capucin» doit être approuvées.

De nombreuses bannières sont disponibles à la section « Bannières » de l'outil Affiliatly. Tout autre visuel ou promotion doit être approuvé par **Capucin & Cie** avant d'être utilisé.

9. Relations entre les parties

Les affiliés sont des entrepreneurs indépendants et rien dans le présent accord ne crée de coentreprise, d'agence, de franchise, de représentant commercial ou de relation d'emploi entre les parties. Les affiliés n'ont aucun pouvoir de faire ou d'accepter des offres ou des représentations en notre nom. Les affiliés ne doivent faire aucune déclaration, que ce soit sur leurs sites ou autrement, qui pourrait raisonnablement contredire ce contrat.

Aucune allégation thérapeutique ne doit être utilisée par les affiliés. **Capucin & Cie** et **Le Capucin Inc** (Tierce partie) ne sont en aucun cas tenus responsables des conseils, commentaires ou opinions émis par l'affilié.

10. Modalités et résiliation

Les termes de ce document commencent lorsque vous acceptez ce contrat et prennent fin à la demande de l'une ou l'autre des parties. Soit **Capucin & Cie**, soit l'affilié peuvent résilier le présent contrat à tout moment, avec ou sans motif valable. À la résiliation de la présente convention pour toutes raisons, toutes les licences accordées en vertu des présents énoncés seront résiliées immédiatement et vous cesserez immédiatement l'utilisation. Votre code d'affilié unique sera également supprimé, et nous ne serons plus tenus de vous payer une commission.

11. Divers

Si l'une des dispositions du présent Accord est déterminée par un tribunal comme étant inapplicable, elle sera séparée du contrat et les autres dispositions resteront en vigueur. Le présent Accord sera régi et interprété conformément aux lois dans la Province de Québec sans tenir compte des conflits de lois et des principes de ceux-ci. Dans le cas où il y aurait un conflit, comme le non-respect de l'un des termes de ce contrat, alors que ce dernier est toujours actif, vous devrez fournir votre identification incluant votre preuve d'adresse.

En vous inscrivant au programme d'affiliation de **Capucin & Cie**, vous reconnaissez que vous avez lu cet Accord et acceptez tous ses termes et conditions. Vous affirmez également avoir évalué de manière indépendante ce programme et de ne pas vous être référé à une déclaration ou une garantie autre que dans ce présent Accord.

Pour toutes questions ou demande d'informations complémentaires, veuillez communiquer avec nous 😊

Capucin&Cie

107 chemin du Passage
Trois-Rivières (Québec) G8T 2M4
579-635-1150 poste 2
distribution@lecapucin.ca